

Mondialisation.ca

Centre de recherche sur la mondialisation

English

italien español

srpski português

العربية Deutsch

[www.mondialisation.ca](#)
[Concernant le CRM](#)
[Contact](#)
[Devenez membre](#)
[Magasin en ligne](#)

Le 30 mars 2012

Les chemins qui mènent à la catastrophe

- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste,
- Energie Transnationales
- Pauvreté et inégalités
- Militarisation sociales
- 11 sept. Guerre au terrorisme
- Droits humains et État
- Loi et Justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

[Archives](#)
[Index des Auteurs](#)
[RSS](#) | [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web
GlobalResearchTV

Mohamed Merah sur le pont Allenby

par Gilles Munier

Mondialisation.ca, Le 29 mars 2012
france-irak-actualite.com

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

On lit maintenant dans la presse israélienne (1), que le Shin Beth – qui entretient d'excellentes relations avec la DCRI, son équivalent français - a laissé entrer Mohamed Merah en Israël par le pont Allenby, en septembre 2010. « L'apprenti djihadiste » serait reparti par la même voie.

A l'époque, à ma connaissance, l'ambassade de Jordanie à Paris ne délivrait de visas multiples qu'aux hommes d'affaires. Ce n'était pas le cas de Mohamed Merah. Avec un visa d'entrée simple, ou en l'achetant à l'aéroport d'Amman, il pouvait effectivement se présenter au poste frontière israélien du pont Allenby, près de Jéricho, et demander à pénétrer en Cisjordanie et en Israël. Mais dans ce cas, au retour, il lui fallait obtenir un nouveau visa d'entrée en Jordanie. Il était délivré au même pont, mais appelé King Hussein, seul habilité à délivrer des visas jordaniens.

Les touristes musulmans n'étaient pas les bienvenus

Outre l'interrogatoire serré habituel (2) réservé aux touristes, il faut savoir qu'en septembre 2010 les services spéciaux israéliens étaient sur les dents. Une chasse à l'homme avait été lancée pour trouver les membres d'un commando des Brigades Ezzedeen al-Qassam (3) qui avait ouvert le feu sur un véhicule, le 31 août, tuant 4 colons la colonie - illégale... mais, elles le sont toutes - de Kiryat Arba, près d'Hébron. L'opération répondait « aux agressions des troupes d'occupation contre la bande de Gaza et la Cisjordanie, et est en réponse à l'agression continue contre le peuple palestinien ». Quelques heures plus tôt, dix fanatiques juifs armés avaient ouvert le feu sur trois adolescents palestiniens...

L'année 2010 est, dans les annales du conflit palestinien, celle de l'assassinat de Mahmoud Al-Mabhouh – cadre du Hamas -, le 19 janvier, par le Kidon – service action du Mossad - à Dubaï (4) que les Palestiniens juraient de venger, et par la tuerie de 9 militants turcs pro palestiniens, le 31 mai, sur le Mavi Marmara, navire amiral de la Flottille de la paix, qui voulaient briser le blocus de Gaza (5). En septembre 2010, les touristes musulmans, se rendant à Al Qods – Jérusalem, n'étaient vraiment pas les bienvenus.

Je ne pense pas qu'un voyage en Israël permettait à Mohamed Merah de prouver - à on ne sait qui -

sa capacité de se faufiler à travers les mailles des filets sécuritaires israéliens, mais qu'il était plutôt de nature à éveiller les soupçons, ou pire, de n'importe quelle organisation palestinienne ou djihadiste.

(1) Shin Bet security service confirms Toulouse gunman spent time in Israel, par Amos Harel (Haaretz-26/3/12)
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/shin-bet-security-service-confirms-toulouse-gunman-spent-time-in-israel-1.420810>

(2) Mohamed Merah en Israël : questions sans réponse, par Gilles Munier (25/3/12) <http://Oz.fr/dMNb3>

(3) Communiqué des Brigades Ezzedeen al-Qassam
http://www.qassam.ps/statement-1344-EQB_execute_an_operation_against_settlers_in_Hebron.html

(4) Mossad, permis de tuer, par Xavière Jardez
<http://www.france-irak-actualite.com/article-mossad-permis-de-tuer-46403385.html>
 et
<http://www.france-irak-actualite.com/article-mossad-permis-de-tuer-suite-46703993.html>

(5) Israël, Etat intouchable, par Xavière Jardez
<http://www.france-irak-actualite.com/article-israel-etat-intouchable-52923132.html>

*Articles de Gilles Munier publiés
 par Mondialisation.ca*



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias : crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Gilles Munier, france-irak-actualite.com, 2012

L'adresse url de cet article est : www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30030

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
 Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009